

Communiqué de presse
Montreux, le 3 juillet 2020

Fête nationale

Festivités réduites à Montreux en raison du COVID 19

A Montreux, qui s'enorgueillit traditionnellement de quelque 14 cérémonies du 1^{er} août dans autant de lieux et de villages, la fête nationale se tiendra cette année en mode réduit.

Dans le contexte sanitaire actuel, la Municipalité estime préférable de renoncer à organiser des manifestations susceptibles d'attirer un grand nombre de personnes. La cérémonie officielle à la stèle du soldat aura lieu mais en mode simplifié et sur invitation. Le périmètre sera fermé au public et les invités seront priés de s'annoncer et de respecter les distances sociales. Il n'y aura ni cortège, ni collation offerte au public sous le Marché couvert.

Les animations touristiques sur les quais et le feu d'artifice, organisés chaque année par l'Association des intérêts de Montreux-Centre, n'auront pas lieu non plus. La Municipalité a refusé d'autoriser ces manifestations qui attirent chaque année largement plus de 1000 personnes, rendant impossible le respect des directives fédérales. D'autres feux d'artifice, comme celui de Clarens organisé en principe chaque année le 31 juillet, sont également annulés.

Dans les villages, la Municipalité juge que la situation est différente, les célébrations attirant un nombre plus restreint de participants. Ainsi, moyennant le respect des règles de distance et de traçabilité, elle autorise la tenue de manifestations d'envergure réduite dans les villages qui en ont fait la demande, à savoir Caux, Glion, Vieille-Ville et Territet.

Les autres villages de la Commune renoncent à organiser une fête nationale. C'est le cas à Clarens, Tavel, Chailly, Brent, Chernex, au Vallon de Villard et aux Avants.

La Municipalité